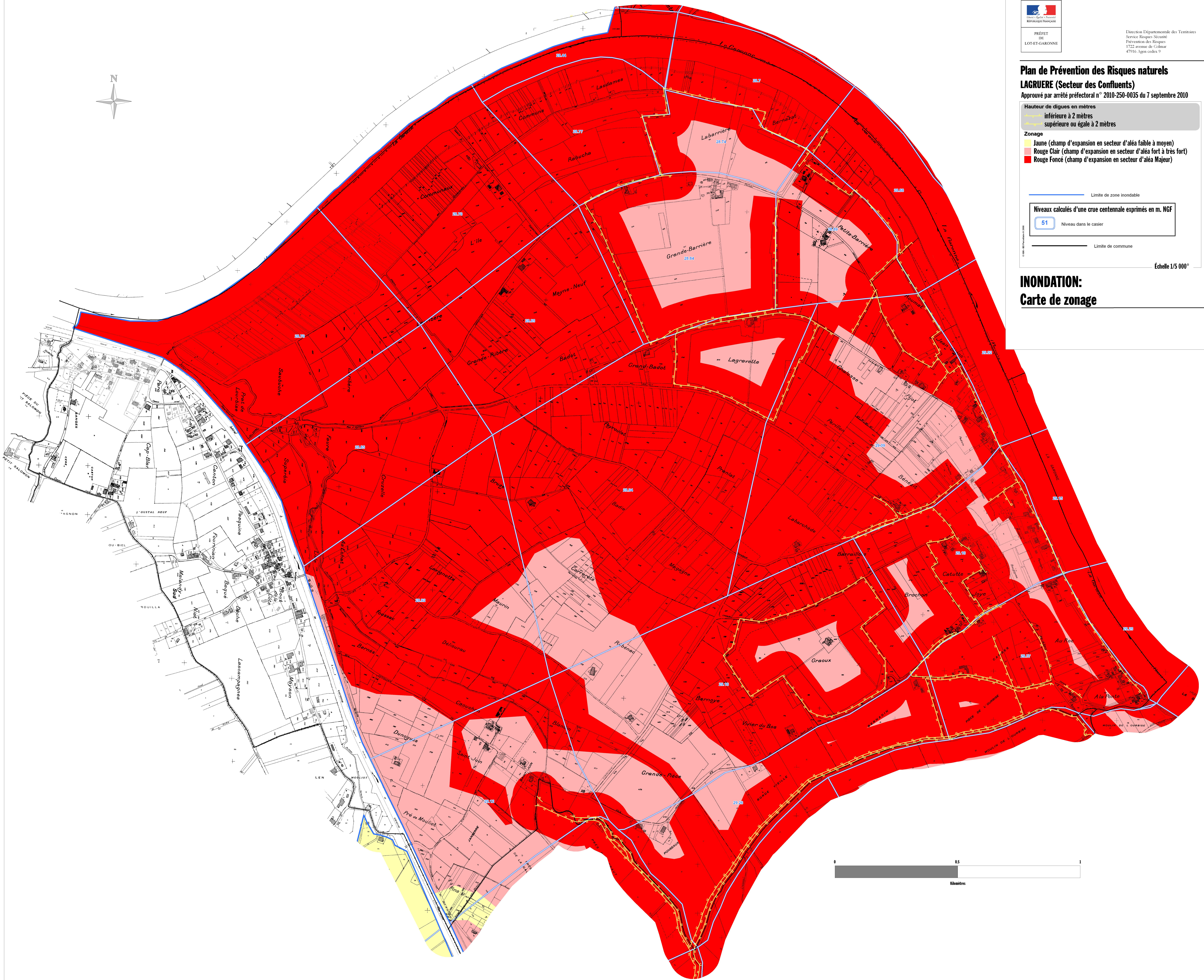




PREFET
DE
LOT-ET-GARONNE

Direction Départementale des Territoires
Service Risques Sécurité
Prévention des Risques
1723 avenue de Colmar
47016 Agen cedex 9

Plan de Prévention des Risques naturels
LAGRUERE (Secteur des Confluents)
Approuvé par arrêté préfectoral n° 2010-250-0035 du 7 septembre 2010

Hauteur de digues en mètres
— inférieure à 2 mètres
— supérieure ou égale à 2 mètres

Zonage
Jaune (champ d'expansion en secteur d'aléa faible à moyen)
Rouge Clair (champ d'expansion en secteur d'aléa fort à très fort)
Rouge Foncé (champ d'expansion en secteur d'aléa Majeur)

— Limite de zone inondable
Niveaux calculés d'une crue centennale exprimés en m. NGF
51 Niveau dans le casier
— Limite de commune

© 2010 - DDT Lot-et-Garonne

Echelle 1/5 000^e

INONDATION:
Carte de zonage